



ÉGLISE  
PROTESTANTE  
DE GENÈVE

2025



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## SOMMAIRE

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| Éditorial .....                        | 3  |
| Les temps forts de l'EPG en 2025 ..... | 4  |
| Orientations stratégiques .....        | 6  |
| Gouvernance .....                      | 8  |
| Finances .....                         | 10 |

### Soutenez la mission de l'Église

L'Église protestante de Genève dépend majoritairement des dons qu'elle reçoit annuellement pour mener à bien ses missions culturelles et sociales. Un grand merci pour votre soutien !  
IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0



[epg.ch/soutenir/](https://epg.ch/soutenir/)

### IMPRESSUM

**Éditeur et rédaction** Église protestante de Genève (EPG) **Graphisme et mise en page**

Michael Cagnoni **Correction et relecture** Le petit correcteur – [www.lepetitcorrecteur.com](http://www.lepetitcorrecteur.com) **Administration** Rue Gourgas 24, case postale 73, 1211 Genève 8, tél. 022 552 42 10 – IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0 **Crédits photographiques** EPG, Nicolas Genequand, Alain Grosclaude – [www.alaingrosclaude.com](http://www.alaingrosclaude.com), Éric Roset – [www.eric-roset.ch](http://www.eric-roset.ch)



# ÉDITO

L'Église protestante de Genève rassemble une communauté diverse et inclusive de 45 000 membres. Avec ses 24 paroisses et sa quinzaine de ministères et autres lieux, elle est active dans tout le canton de Genève et au-delà, grâce à Internet et aux réseaux sociaux, mais aussi grâce aux communions d'Églises auxquelles elle appartient et aux œuvres qu'elle a cofondées. Elle dialogue et agit avec les autres confessions et religions ainsi qu'avec de nombreux acteurs de la société civile.

Ce rapport d'activité ne saurait retranscrire la multitude d'engagements et d'activités auxquels se consacrent chaque jour, avec dévotion, des centaines de bénévoles et des dizaines de personnes salariées. Il offre toutefois quelques éclairages sur la mission de l'Église et les efforts investis pour la soutenir, l'adapter aux besoins de notre temps et la renforcer.

Avec un souci constant de transmettre l'Évangile et dans la fidélité à nos valeurs protestantes, nous avons misé en 2025 sur l'ouverture, en proposant à nouveau en collaboration œcuménique une célébration lors de notre fête nationale, le 1<sup>er</sup> Août, et un culte à l'occasion de la fête de la Réformation qui a rassemblé les communautés protestantes de Genève à Saint-Pierre. Nous avons prié et chanté dans différentes langues, manifestant ainsi ce qui nous rassemble.

Attristés et choqués comme tous les habitants de notre pays par la tragédie de Crans-Montana qui a endeuillé le passage de 2025 à 2026, nous avons marqué notre solidarité avec les victimes et leurs familles en organisant des temps de recueillement ouverts à tous et toutes, où les nombreux participants ont pu exprimer leur solidarité et trouver un apaisement.

Résolument porteuse d'espérance, l'Église protestante de Genève souhaite demeurer un lieu de soutien, de ressources, de formation et de partage fraternel au-delà des préoccupations quotidiennes, dans lequel toutes les personnes qui le souhaitent se sentent accueillies dans les étapes de leur vie.

En constante adaptation, l'Église protestante de Genève est, bien sûr, avant tout au service de la proclamation de l'Évangile. Cependant, ses actions nourries par la foi et les valeurs chrétiennes incluent l'accompagnement dans toutes les situations difficiles de la vie ainsi que dans les engagements sociaux, culturels et patrimoniaux. Ces prestations ouvertes à toutes et à tous ne peuvent être maintenues que par le soutien financier de milliers de personnes physiques et morales que nous remercions très sincèrement.

L'année 2025 a vu le renouvellement du Conseil du Consistoire. C'est l'occasion de reformuler des priorités et de mettre en œuvre les nombreux développements en cours de réalisation, dans une perspective fermement tournée vers l'avenir qui nous conduira dans la prochaine décennie à la préparation de la fête du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Réforme à Genève, en 2036.



**Chantal Eberlé**  
Présidente de l'Église protestante de Genève



**Stefan Keller**  
Secrétaire général

# LES TEMPS FORTS 2025



## ASSEMBLÉE DE L'ÉGLISE 2025 ET LONGUE NUIT DES ÉGLISES

En mai 2025, l'EPG a vécu un week-end de célébrations particulier. En effet, en ouverture de sa traditionnelle Assemblée de l'Église, qui commémore chaque année l'adhésion de Genève à la Réforme en 1536, elle a participé pour la première fois, avec les Églises catholique romaine et catholique chrétienne du canton, à la Longue Nuit des Églises. Cette initiative européenne et œcuménique a pour but de faire découvrir les Églises autrement au grand public au travers d'animations et d'événements culturels, spirituels et festifs. Le soir du vendredi 23 mai, les églises et temples protestants et catholiques du canton ont ainsi ouvert leurs portes pour un programme éclectique mêlant, entre autres, concerts, spectacles ou encore visites guidées, dans un esprit d'accueil, de dialogue et de convivialité.

Les festivités liées à l'Assemblée de l'Église ont, quant à elles, démarré dès le lendemain avec plusieurs spectacles tout public. Elles ont culminé, dimanche 25 mai, avec deux cultes simultanés à la cathédrale Saint-Pierre et à l'Auditoire Calvin (ce dernier étant conçu pour les enfants, seuls ou en famille), suivis d'un apéritif offert dans la cour Saint-Pierre.

## SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Le cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, et le pasteur Samuel Amédéo, président du Conseil régional de la région parisienne de l'Église protestante unie de France, furent les invités d'honneur des Églises catholique romaine et protestante de Genève lors de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens en janvier 2025.

À cette occasion, ils ont présenté leur ouvrage, *Le Pasteur et l'Évêque – Lettres pour faire tomber les murs*. Fruit d'une correspondance lucide et enthousiaste, ce livre offre une parole concrète à la fois critique et constructive à travers laquelle les deux hommes démontrent une véritable communion et « partagent un souci commun : que l'Évangile ne soit pas retenu prisonnier des institutions qui le portent ».

Ensemble, le cardinal Jean-Paul Vesco et le pasteur Samuel Amédéo ont également participé à une messe à la basilique Notre-Dame de Genève ainsi qu'à une célébration œcuménique présidée par le modérateur de l'Église protestante de Genève, Alexandre Winter, et la pasteure Sandrine Landeau à la cathédrale Saint-Pierre.

D'autres cérémonies œcuméniques, articulées autour des prières et réflexions préparées par les frères et sœurs de la communauté monastique italienne de Bose, ont eu lieu à travers le canton tout au long de cette semaine particulière.



LES TEMPS FORTS DE L'EPG  
EN 2025



<https://www.flickr.com/photos/195370480@N06/albums>



## PROJET LIBERTÉ 25-26 – OUVRIR DES POSSIBLES ENSEMBLE

Après une année 2024-2025 consacrée à la justice, l'Assemblée de l'Église a également été l'occasion pour l'EPG de lancer sa deuxième année thématique sur la liberté.

Dès mai 2025, le projet Liberté 25-26 a ainsi invité la communauté protestante et au-delà à réfléchir et expérimenter collectivement les multiples facettes de cette liberté, en conciliant foi, dialogue et innovation. De multiples activités culturelles, ludiques et spirituelles destinées aux petits et aux grands ont rythmé le second semestre de l'année. Parmi celles-ci, citons des rencontres Bible au jardin et des cultes spéciaux explorant le thème de la liberté, une marche sur les pas des huguenots avec l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et réfugiés, ou encore une conférence sur le théologien Jacques Ellul et sa conception singulière de la liberté.

Le projet Liberté 25-26 se poursuivra jusqu'en mai 2026 pour laisser place à la 3<sup>e</sup> année thématique sur la responsabilité.

**Projet Liberté 25-26 :**  
<https://liberte.epg.ch/>



## COMMÉMORATION 2025 DE LA RÉFORMATION

En lieu et place de la traditionnelle commémoration devant le Mur des Réformateurs, un culte s'est tenu, le 2 novembre 2025, à la cathédrale Saint-Pierre pour célébrer le Dimanche de la Réformation.

Animée par des membres de plusieurs Églises et communautés protestantes présentes à Genève aux côtés de l'EPG, la célébration a été l'occasion de rendre grâce pour l'héritage spirituel de la Réformation, tout en se réjouissant de la diversité protestante et du chemin commun que les Églises poursuivent, reliées par un même élan et une foi vivante.



## SOIXANTE ANS DE VATICAN II

En novembre, les Églises protestante, catholique romaine et catholique-chrétienne de Genève ont fêté les 60 ans de la clôture du Concile Vatican II (1962-65), qui a ouvert une nouvelle ère de collaboration et de relations œcuméniques durables entre les différentes confessions chrétiennes.

Le temps d'un après-midi de célébrations, de témoignages et de réflexion, elles ont exprimé leur reconnaissance pour le chemin parcouru ensemble ainsi que leur engagement à poursuivre le dialogue dans un monde où l'ouverture à l'autre demeure un défi.

Elles ont notamment mis en avant les réalisations œcuméniques genevoises à l'image des célébrations partagées, du service accompli en commun au sein des aumôneries et des lieux créés ensemble à la suite de Vatican II, tels l'Atelier Œcuménique de Théologie et le Centre Œcuménique de Catéchèse.

Une célébration œcuménique à la cathédrale Saint-Pierre, présidée par Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et Alexandre Winter, pasteur et modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres, est venue clôturer cet anniversaire.



# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



## JOURNÉE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DES ABUS EN ÉGLISE

Dans le cadre des mesures de sensibilisation et de lutte contre les abus de toute nature (spirituelle, physique, sexuelle, psychologique), développées et mises en œuvre au sein de l'Église, l'EPG a organisé en mars une journée de sensibilisation, d'information et d'échanges sur le sujet, destinée aux collaborateurs ainsi qu'aux membres du Consistoire et des conseils de paroisse et de ministère. Il en a découlé l'élaboration d'une charte de prévention dans le cadre des activités bénévoles à l'adresse des personnes exerçant un service laïc auprès de l'EPG. Celle-ci sera finalisée et distribuée en 2026.

À noter que l'EPG peut mandater la Fondation pour la prévention, la protection et la lutte contre les abus (FPPLA) pour recueillir et instruire les signalements d'abus à l'intégrité physique, psychique, sexuelle et spirituelle. À l'issue de ses travaux, cette institution indépendante et autonome émet des recommandations en termes de mesures en faveur de la victime et de sanction à l'égard de la personne autrice des abus.

Au niveau national, l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) a, par ailleurs, lancé une étude d'envergure sur les abus sexuels et spirituels au sein des Églises réformées du pays et leurs causes structurelles. Le rapport est attendu pour 2027.

## PERSPECTIVES NOUVELLES POUR LA FORMATION DES FUTURS MINISTRES ET DIACRES

Le cursus de formation menant au pastorat et au diaconat au sein de l'EPG a connu quelques changements à la rentrée 2025. Après l'obtention de leur Master en théologie s'agissant des futurs pasteurs ou du diplôme du séminaire de culture théologique de Cèdres Formation s'agissant des aspirants diacres, le volet pratique de leur formation, destiné à développer les compétences de terrain, se fait désormais en commun. Cette partie se déroule sur douze mois, au cours desquels les stagiaires alternent entre stage en paroisse encadré par une praticienne ou un praticien formateur et cours prodigués par Réf-Formation (anciennement Office protestant de la formation) au rythme moyen de deux jours par mois.

Parmi les 18 inscrits à ce nouveau volet pratique, deux jeunes femmes ont entamé leur stage dans des paroisses de l'EPG en 2025. Durant leurs cinq premières années comme pasteure ou diacre en pleine responsabilité, elles seront également au bénéfice d'un programme d'accompagnement spécifique de Réf-Formation.

De plus, un jeune membre de l'EPG, en reconversion professionnelle, a réussi la formation passerelle mise en place par l'Université de Genève en 2024. Cette formation offrant un accès plus rapide au Master en théologie, il a ainsi pu entamer ce dernier cursus à la rentrée 2025-2026.



## (RE)CONNAÎTRE LA COMMUNAUTÉ EPG ET SES PROCHES

Lors d'une journée synodale en septembre, consistoriaux, pasteurs, chargés de ministère, conseillers et conseillères et secrétaires de paroisse se sont penchés sur la communauté actuelle de l'EPG, sur ce que signifie en être membre et sur l'accueil de nouvelles personnes.

Des témoignages et des exposés en matinée ont illustré la diversité des personnes qui composent aujourd'hui la communauté EPG, et de leurs parcours, et ont permis de s'interroger sur la signification de la notion de membre. L'après-midi a été consacré à des travaux de réflexion en groupe. Ont notamment été discutés l'accueil et l'entretien des liens au sein de la communauté ainsi que les relations et la communication entre les autorités de l'EPG, le secrétariat général, les paroisses et ministères et les membres. La question des dons et de la recherche de fonds a, elle aussi, fait l'objet de discussions. Des expériences et bonnes pratiques ont été partagées. Cependant, un suivi et un approfondissement de certains thèmes abordés sont à envisager au cours des prochains mois et années.

## TÉMOIGNAGES VIDÉO

### Michèle Logé

*Ministère Cantonal Enfance et catéchète en région Salève*



<https://youtu.be/y4wY0azDE-w>



### Chantal Manuel

*Maison bleu ciel*



[https://youtu.be/WQqPmncb\\_Gw](https://youtu.be/WQqPmncb_Gw)



### Yazan Savoy

*Président de la Paroisse protestante Rive droite*



<https://youtu.be/fv2W-V9YvRQ>



### Carole Garcia

*Paroissienne*



<https://youtu.be/yUscUh-SuL0>



# GOUVERNANCE

**L'année 2025 a été marquée par le renouvellement de l'organe stratégique de l'EPG ainsi que la mise à jour de la politique de prise de parole.**



## ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL DU CONSISTOIRE ET DE LA PRÉSIDENTE DE L'ÉGLISE

Un an après le début de la législature 2024-2028 du Consistoire, assemblée délibérante de l'EPG, les consistoriaux ont procédé à l'élection de la présidence et du Conseil du Consistoire, organe responsable de la gestion des questions stratégiques relatives à l'Église, pour la période 2025-2029. En juin, ils ont réélu à l'unanimité Chantal Eberlé au poste de présidente de l'Église. Ils ont également nommé au Conseil du Consistoire six membres sortants s'étant représentés pour la prochaine législature – Christine Cook, Jérémie Dunon, Bernard Pagella, Joël Rochat, Isabelle Savoy et Myriam Sintado – ainsi que deux nouveaux membres, Hervé Biolluz et Michel Cibils. En tant que modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres, Alexandre Winter demeure membre *ex officio* du Conseil. La présidence de l'Assemblée du Consistoire a été confiée à Christine Cook pour un deuxième mandat.

Le programme pour le mandat 2025-2029 du Conseil du Consistoire tient en huit objectifs :

- Poursuivre les projets de la mission de l'EPG, tels que le déploiement de l'Église des Enfants, la restauration du temple de la Fusterie ou encore les activités auprès de la jeunesse et des personnes âgées
- Assurer la viabilité de l'EPG en termes de ressources financières et humaines, à savoir maintenir le nombre de ministres, stagiaires y compris, au-dessus du seuil de 39 équivalents temps plein et poursuivre les efforts financiers engagés pour couvrir les charges salariales
- Soutenir le fonctionnement et accompagner le changement au sein des Régions, paroisses, lieux et ministères en transformation
- Optimiser le fonctionnement de l'EPG, notamment en améliorant l'identification des membres et des sympathisants, en valorisant l'engagement des bénévoles, en révisant la Constitution et les règlements de l'EPG, en mettant en place une politique d'archivage et en améliorant l'utilisation de systèmes d'information
- Favoriser les rassemblements communautaires
- Poursuivre et développer les collaborations avec les partenaires externes, qu'il s'agisse d'instances protestantes, interreligieuses ou des autorités civiles
- Mettre en valeur le patrimoine réformé genevois, matériel et immatériel
- Partager les valeurs du protestantisme par le biais de conférences et des canaux de communication de l'EPG

### En savoir plus :

<https://epg.ch/blog/resume-consistoire-septembre-2025/>





## PRISE DE PAROLE PUBLIQUE DE L'EPG SUR LES SUJETS D'ACTUALITÉ ET DE SOCIÉTÉ

En 2024, le Conseil du Consistoire avait lancé une réflexion de fond et mené des consultations, notamment auprès des consistoriaux, sur la question des prises de parole publique de l'EPG sur les thématiques en lien avec l'actualité et les sujets de société. Les principes devant encadrer les futures prises de parole publique de l'EPG ont fait l'objet d'une proposition soumise aux délégués au Consistoire en mars 2025.

Approuvée à l'unanimité, celle-ci souligne que la parole de l'Eglise est légitime en ce qu'elle participe de sa mission d'annoncer l'Evangile et de sa présence dans la société. Elle précise également que cette parole est tout particulièrement indiquée lorsqu'il s'agit de contribuer à un débat de société ou relatif à la vie de la cité, sur les thématiques en lien direct avec sa parole évangélique et les valeurs qu'elle véhicule, notamment la défense du respect de la dignité de toute personne ; le témoignage de sa solidarité avec les membres de la société, en particulier les plus faibles et les exclus ; et la contribution à la sauvegarde de la Création.

La proposition soumise aux délégués indique également les instances impliquées et les processus de décision devant mener à d'éventuelles prises de parole publique, ainsi que la forme que ces dernières pourront prendre.

Ainsi, toute parole publique de l'EPG sur un sujet d'actualité ou de société doit être informée, contribuer au débat et l'éclairer, en maintenant le dialogue ouvert à l'interne et à l'externe, et en évitant toute position partisane. Elle doit reposer sur des valeurs évangéliques et être fondée d'un point de vue théologique.

Ces prises de parole n'interféreront ni avec les prises de parole publique individuelles, ni avec la liberté de prédication.

### En savoir plus :

<https://epg.ch/blog/resume-session-du-consistoire-du-13-mars-2026/>



# LES COMPTES 2025

L'année 2025 à l'EPG s'est soldée par un résultat financier final comparable à celui de l'année précédente, avec une allocation de **4884 francs** au capital libre\* sur un budget opérationnel total d'approximativement 12 millions de francs.

Les comptes de mission sont restés, comme en 2024, fortement déficitaires avec un résultat net négatif de **-1545 K** (avant prise en compte des résultats hors mission tels que les revenus tirés de l'exploitation de l'immobilier de rendement et des placements financiers de l'EPG).

L'impact de ce déficit a largement été atténué en 2025 par la bonne performance des activités hors mission. L'immobilier de rendement s'est particulièrement distingué, avec un résultat positif en hausse atteignant **1816 K**. Cela démontre la pertinence de la stratégie de valorisation du patrimoine immobilier de rendement, même si ces revenus restent minoritaires. Les amortissements, qui sont à déduire du résultat de l'immobilier de rendement ont, quant à eux, atteint **542 K**. Enfin, les placements financiers de l'EPG ont globalement pris de la valeur en 2025.

Le résultat de l'exercice, avant variation des fonds, s'établit à **1887 K**, inférieur aux **2128 k** enregistrés l'année précédente.

L'allocation aux fonds de tiers\*\* est principalement liée à la constitution du nouveau fonds dédié à l'assainissement et au réaménagement du temple de Saint-Jean, pour un montant total de **2660 K**. Ce dernier montant correspond aux dons effectivement reçus, et n'inclut pas encore les promesses de contribution de diverses fondations qui verseront leur soutien après l'ouverture du chantier.

L'allocation au capital lié s'élève à **251 K**, conduisant à une allocation au capital libre d'environ **5 K** en 2025.

Il est réjouissant de constater que l'EPG arrive à mener de front sa mission courante (en lien avec le

culte, l'accompagnement désintéressé de personnes, l'engagement social, culturel et pour la formation) et à impulser de grands projets, grâce à l'engagement de ses bénévoles et salariés et au soutien de milliers de donateurs. Les équilibres sont néanmoins fragiles. La diminution des dons pour la mission courante, qui constitue la principale source de financement de l'Église et de sa mission, constitue un enjeu majeur pour l'EPG. Cette dernière doit continuer à atteindre de nouveaux donateurs, encourager les dons et les legs et poursuivre la diversification de ses sources de revenus. Dans ce contexte, la maîtrise des charges reste une priorité constante.

**Les comptes audités de l'Église sont disponibles à l'adresse suivante :**

<https://epg.ch/eglise-protestante-de-geneve/a-propos/finances-epg/>



*À noter : les comptes ont été établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC 21. Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'EPG au titre de l'exercice écoulé, et met en évidence le résultat obtenu. En 2025, sa présentation a encore été épurée afin de gagner en clarté et en lisibilité. Par ailleurs, 2025 est le premier exercice fortement impacté par un grand projet en lien avec le cœur de la mission de l'EPG – l'assainissement et le réaménagement du temple de Saint-Jean pour y accueillir l'Église des Enfants – sans pour autant relever de son fonctionnement courant et habituel. Afin de rendre les résultats comparables, les montants rattachés à ce projet sont donc rapportés dans une colonne dédiée. Ces prochaines années, d'autres grands projets associés à la mission viendront encore s'ajouter au fonctionnement courant.*

\* La notion de « résultat annuel » remplace celle de bénéfice pour les organisations à but non lucratif qui publient leurs comptes selon la mise à jour des normes comptables Swiss GAAP RPC.

\*\* Les fonds de tiers sont des fonds conditionnés à un usage précis soit par décision du donateur, soit en vertu des conditions de la donation.



| Désignation                                                    | Activités courantes<br>31.12.2025 | Grand projet de mission<br>31.12.2025 | Cumul au<br>31.12.2025 | Cumul au<br>31.12.2024 | Différence | %     |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|------------------------|------------------------|------------|-------|
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                      |                                   |                                       |                        |                        |            |       |
| REVENUS                                                        | 9'899'328                         | 2'659'758                             | 12'559'086             | 10'095'956             | -196'629   | -2%   |
| CHARGES D'EXPLOITATION                                         | -11'444'030                       | -                                     | -11'444'030            | -11'576'121            | 132'091    | -1%   |
| Résultat net avant hors mission et extraordinaires             | -1'544'703                        | 2'659'758                             | 1'115'055              | -1'480'164             | -64'538    | 4%    |
| RESULTAT DES ACTIVITÉS HORS MISSION                            | 3'431'251                         | -                                     | 3'431'251              | 3'137'726              | 293'525    | 9%    |
| Résultat net avant extraordinaires                             | 1'886'549                         | 2'659'758                             | 4'546'307              | 1'657'562              | 2'28'987   | 14%   |
| PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS,<br>UNIQUES OU HORS PÉRIODE  | -                                 | -                                     | -                      | 470'210                | -470'210   | -100% |
| Résultat de l'exercice avant variation des fonds               | 1'886'549                         | 2'659'758                             | 4'546'307              | 2'127'772              | -241'223   | -11%  |
| VARIATION DES FONDS DE TIERS                                   | -1'630'788                        | -2'659'758                            | -4'290'546             | -1'190'773             |            |       |
| Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation | 255'761                           | -                                     | 255'761                | 936'999                |            |       |
| ALLOCATIONS AU CAPITAL LIÉ                                     | 250'877                           | -                                     | 250'877                | 931'631                |            |       |
| ALLOCATION AU CAPITAL LIBRE                                    | 4'884                             | -                                     | 4'884                  | 5'368                  |            |       |

Tous les montants sont exprimés en francs suisses (CHF) ou en milliers de francs suisses (kCHF, abrégé en k).



**ÉGLISE  
PROTESTANTE  
DE GENÈVE**

Rue Gourgaz 24  
Case postale 73  
1211 Genève 8  
Tél. 022 552 42 10  
epg.ch

**Pour soutenir  
l'Église protestante de Genève**

IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0

<https://epg.ch/soutenir/>

